



PROJET D'ÉTABLISSEMENT

2022-2027

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE & DANSE

Sainte-Foy-lès-Lyon

Table des matières

Introduction	5
I. CONTEXTE TERRITORIAL.....	5
a) Le Conservatoire de Sainte-Foy-lès-Lyon dans le paysage métropolitain.....	5
b) Le Conservatoire de Musique et de Danse dans le paysage les Conférences territoriales des Maires (CTM) :.....	6
c) La commune de Sainte-Foy-lès-Lyon.....	8
II. PORTRAIT DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE.....	8
a) disciplines enseignées et chiffres clés.....	8
b) Les instances de coordination pédagogique.....	9
c) Les actions de diffusions.....	9
d) Les locaux actuels, les locaux à venir.....	10
e) Un Conservatoire bien implanté dans son territoire et bassin de vie:.....	10
III. D'UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT A L'AUTRE, BILAN.....	11
IV. PERSPECTIVES, LE NOUVEAU PROJET.....	13
CONCLUSION.....	19

Introduction

Créé en 1972, le Conservatoire de Musique et de Danse de Sainte-Foy-lès-Lyon est classé Conservatoire à Rayonnement Communal par le ministère de la Culture et de la Communication depuis 2001. Son classement a été renouvelé pour la période 2016-2023

L'arrêté du 15 décembre 2006, relatif au classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique, rend obligatoire l'élaboration d'un projet d'établissement et sa mise en œuvre par la direction, en concertation avec l'équipe pédagogique et les partenaires concernés.

Le projet d'établissement décline des actions pédagogiques et artistiques ainsi que les actions menées en faveur du développement des pratiques musicales, chorégraphiques et théâtrales.

Les établissements d'enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique assument une mission première de formation aux pratiques artistiques qui a pour corollaire direct et indispensable une mission de développement culturel territorial. Comme édicté par la charte de l'enseignement artistique spécialisé en danse, musique et théâtre, un Conservatoire à Rayonnement Communal assume des missions multiples au service des habitants et de son territoire. Sa mission première est la formation aux pratiques artistiques. Elle s'étend, de la sensibilisation musicale des jeunes enfants, à la formation initiale en cursus d'études ainsi qu'au développement de la pratique en amateur.

Le Conservatoire de Musique et de Danse est également un tremplin vers des établissements d'enseignements artistiques offrant un parcours de professionnalisation pour les élèves qui le souhaitent. Ces missions vont également de pair avec une mission d'animation culturelle sur le territoire, grâce au développement des actions culturelles internes ou en lien avec les partenaires culturels de la commune ou du territoire

Le projet d'établissement doit définir ses grandes orientations et décliner ses actions afin d'atteindre les objectifs fixés. Il permet également de fixer les axes prioritaires et d'arrêter les moyens nécessaires à leur mise en œuvre. Des bilans d'étapes permettront de juger des avancés. Le projet d'établissement doit être adopté par délibération de la collectivité compétente, à savoir le conseil municipal de Sainte-Foy-lès-Lyon.

I. CONTEXTE TERRITORIAL

a) Le Conservatoire de Sainte-Foy-lès-Lyon dans le paysage métropolitain

La métropole de Lyon (59 communes / 1 385 927 habitants) a, parmi ses compétences obligatoires, la mise en œuvre d'un schéma structurant l'offre d'enseignement artistique sur son territoire, tout en améliorant sa qualité et en favorisant l'accès du plus grand nombre. La métropole est actuellement en phase de bilan du schéma métropolitain des enseignements artistiques 2018-2021 et élabore les enjeux du futur schéma 2022-2027.

La mise en place et le financement d'un enseignement initial des disciplines artistiques d'un établissement d'enseignement spécialisé relève de l'initiative des communes qui en sont les principaux financeurs.

La métropole compte:

75 établissements d'enseignements artistiques sur **49 communes**, 14 de statut public, 61 de statut associatif

74 établissements ont de la **musique**

14 établissements ont de la **danse**

10 établissements ont du **théâtre**

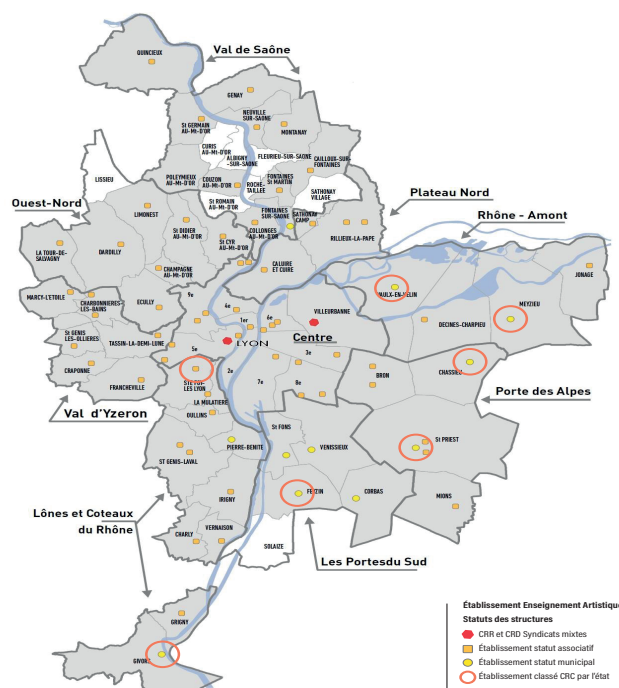
Etablissements d'enseignement artistique

sur l'ensemble de la Métropole



9 conservatoires sont classées par l'État :

- **le CRR de Lyon** (Conservatoire à Rayonnement Régional)
- **l'ENM de Villeurbanne** (Conservatoire à Rayonnement départemental)
- **7 CRC** (Conservatoire à rayonnement communal) :
 - Ste Foy les Lyon
 - Givors
 - Vaulx en Velin
 - Meyzieu
 - Chassieu
 - St Priest
 - Feyzin



Concernant les établissements d'enseignement artistique, la Métropole de Lyon est dotée d'un Conservatoire à Rayonnement Régional, d'une École Nationale de Musique à Villeurbanne et d'un Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse.

b) Le Conservatoire de Musique et de Danse dans le paysage des Conférences territoriales des Maires (CTM) :

La commune de Sainte-Foy-lès-Lyon appartient depuis 2020 à la CTM du Val d'Yzeron. Le Conservatoire de Sainte-Foy-lès-Lyon est le seul établissement d'enseignement artistique qui est public et labellisé, les 5 autres structures d'enseignements artistiques dans la CTM du Val d'Yzeron sont associatives. Aucun projet artistique et pédagogique n'a encore été porté à l'échelle de la CTM. Des projets de coopérations ont été menés avec l'école de Francheville dans le cadre du réseau SOL (Sud Ouest Lyonnais) à laquelle elle appartient.

commune	Établissements d'enseignement artistique	enseignements	
Sainte Foy les Lyon	conservatoire à rayonnement communal	musique	danse
Tassin	association	musique	
Francheville	association	musique	
Craponne	association	musique	
Charbonnières			
Marcy	association	musique	
Saint Genis lès Ollières	association	musique	

Le Conservatoire de Musique et de Danse dans la CTM Lône et coteaux du Rhône

La ville de Sainte Foy-lès-Lyon était avant 2020 dans la CTM Lône et coteaux du Rhône. Sur les 10 villes qui composent cette CTM, seules 2 sont dotées de conservatoires classés *Conservatoire à Rayonnement Communal* : Givors et Sainte Foy-lès-Lyon. Tous deux ont choisi la danse comme deuxième champs disciplinaire artistique. Pierre-Benite est doté d'une école de musique communale non classée.

Les autres établissements d'enseignement artistique sont des MJC ou écoles associatives dont 18 constituent le réseau SOL (Sud Ouest Lyonnais) Bien que structurés dans leur offre d'enseignement, ces établissements ne portent pas le même projet pédagogique et objectifs dans l'organisation des études musicales et chorégraphiques.

Le réseau SOL

Le réseau SOL est né en 2008, sous l'impulsion du Conservatoire de Musique & Danse de Sainte-Foy-lès-Lyon, alors mandaté par le département du Rhône en tant qu'école ressource. Il n'a cessé depuis de travailler à porter les actions communes des établissements d'enseignement artistique du territoire du Sud-Ouest-Lyonnais. 18 établissements d'enseignement artistique composent le réseau SOL dont certaines structures sont départementales et juxta posent la Métropole, d'autres comme Francheville appartient à la CTM du Val d'Yzeron:

- Association Musicale de Brignais (département)
- M.J.C. de Chaponost (département)
- École de musique de Charly
- École de musique que Francheville
- Conservatoire de Musique et de Danse de Givors
- École de musique de Grigny
- Association musicale d'Irigny (département)
- SESLM- Musique de la Mulatière
- Musique O'Parc d'Oullins (département)
- M.J.C. d'Oullins (département)
- Music'85 d'Oullins (département)
- École municipale de Pierre-Bénite
- Association musicale de Saint-Genis-Laval
- Centre Musical & Artistique de Saint-Genis-Laval
- Conservatoire de Musique & Danse de Sainte-Foy-lès-Lyon
- M.J.C Marcel Achard de Sainte-Foy-lès-Lyon
- École de musique de Vernaison
- La clé musicale Vourloise , Vourles (département)

Ce réseau permet:

- les échanges pédagogiques et artistiques induits pour les professeurs
- le portage et la mise en œuvre de projets innovants et partagés par plusieurs établissements d'enseignement artistique
- la rencontre avec des artistes professionnels
- le partenariat avec des structures de diffusion implantées sur le territoire
- la valorisation des instruments rares
- la mobilité des élèves pour une meilleure offre d'enseignement

c) La commune de Sainte-Foy-lès-Lyon

- Carte d'identité de la commune

- 12ème ville de la Métropole de Lyon par sa population, 22 141 habitants (source INSEE 2018)

De nombreux services publics :

- 10 structures petite enfance : 6 crèches municipales, 2 crèches associatives, 2 lieux Relais Petite Enfance
- 8 écoles élémentaires: 6 écoles publiques et 2 écoles privées
- 8 écoles maternelles: 6 maternelles publiques et 2 écoles maternelles privées

- 1 collège sur le territoire et 1 collège limitrophe sur Lyon V

- 1 résidence pour personnes âgées + différentes structures hospitalières sur le territoire et limitrophes

Un tissu associatif dense :

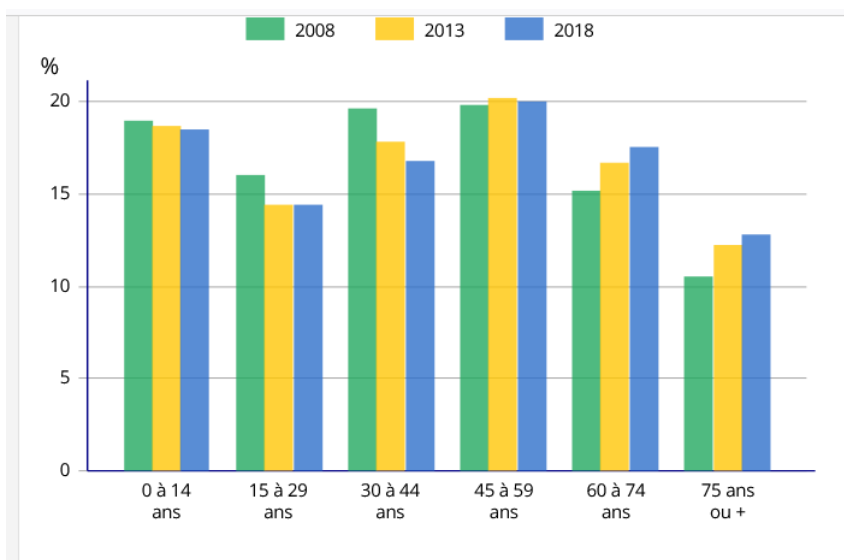
- 33 associations sportives
- 36 associations culturelles
- 20 associations sociales et humanitaires

- Vie culturelle et équipements

La ville de Sainte-Foy-lès-Lyon jouit d'une programmation pour tous les publics de spectacles, concerts, théâtre, danse, expositions, etc., à travers sa saison culturelle.

Lieux de diffusion :

- L'espace culturel Jean Salles
- L'Ellipse, salle polyvalente
- le cinéma Mourguet



II. PORTRAIT DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE

a) disciplines enseignées et chiffres clés

Musique : de l'éveil au 3ème cycle diplômant (Certificat d'Études Musicales).

Création d'une classe de Musique Assistée par Ordinateur (MAO) à la rentrée 2022.

Danse classique : de l'éveil à la fin du 1^{er} Cycle et un atelier chorégraphique 2ème Cycle.

Création du 2ème cycle danse à la rentrée 2022.

Le Conservatoire remplit ses missions d'Éducation Artistique Spécialisée et d'Éducation Artistique et Culturelle :

2020-2021 → 484 élèves en cursus

2021-2022 → 519 élèves en cursus

2022-2023 → 521 élèves en cursus

68 élèves aux Orchestres à l'École

1160 en primaires

119 enfants en crèche

Soit un total en 2022-23 de 589 élèves qui suivent des cours hebdomadaires de musique ou danse

L'enseignement spécialisé et l'éducation artistique et culturelle

362 heures de cours sont allouées par des professeurs diplômés d'état à l'éducation artistique spécialisée et l'éducation artistique et culturelle.

- 26 enseignants → 21,3 Équivalent temps plein

- 4 agents administratifs et technique → 3,3 Équivalent temps plein

Disciplines enseignées:

Éveil musique et danse	Clarinette, Flûte traversière, Hautbois, Saxophone
Initiation musique et danse	Trompette, Cor, Trombone, Tuba
Danse classique	Percussions /batterie
Violon, Alto, Violoncelle, Contrebasse	Guitare électrique, basse
Piano, Accompagnement piano	Chant
Guitare	Formation Musicale
Flûte à bec	MAO
Clavecin	Orchestre à l'école, Interventions en milieu scolaire

b) Les instances de coordination pédagogique

- 3 Conseils Pédagogiques rassemblent les rapporteurs des réunions transversales organisées en amont.

- 4 réunions plénières ponctuent l'année, une de rentrée, 2 à mi-parcours et une de fin d'année. Elles permettent de partager et de finaliser en équipe globale les actions et orientations du Conseil Pédagogique

- des réunions thématiques ou groupe de travail sont organisés tout au long de l'année (projets, CHAM, OAE, IMS, partenaires culturels, avancées, ...)

c) Les actions de diffusions

- Heures musicales et chorégraphiques, auditions multi-instrumentales, entre 15 et 20 par an

- La nuit des conservatoires, projet transversal et interdisciplinaire, 1 par an

- restitutions des projets d'orchestres, 1 à 2 par an

- restitutions des OAE, 2 par an

- Concerts CHAM, 2 par an, création de la semaine de concerts CHAM en direction du public scolaire en 2022

- Participation au festival «la caravane d'Afrique» organisée par le cinéma Mourguet, en biennale

- Ballades en balade, projet transversal et interdisciplinaire en extérieur

Ponctuellement:

- participation à tempo vivace, festival de musique de chambre organisé par le CRR de Lyon
- participation aux projets du réseau SOL

Le CMD inscrit ses actions en lien avec les événements culturels de la ville et inclus dès que possible ses partenaires fidésiens, le groupe Fantaskao et l'Orchestre d'Harmonie Fidésien (OHF).

d) Les locaux actuels, les locaux à venir

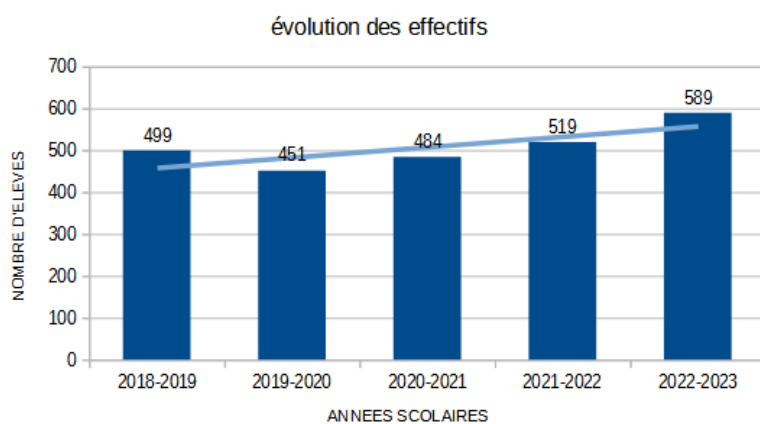
Le CMD occupe 4 sites sur le territoire pour dispenser l'enseignement artistique:

- Le site du Vallon, site principal où siège l'équipe administrative
- Le site de l'école Schuman
- L'Ellipse pour la Pratique Collective.
- Le collège Jean Charcot pour les cours CHAM
- la salle Lionel Terray depuis 2020

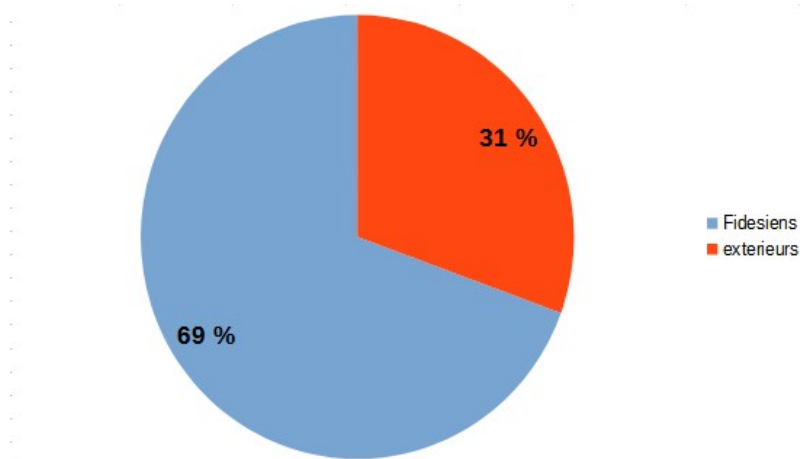
Outre la vétusté des bâtiments, non conçus à l'origine pour l'enseignement musical, les 4 sites génèrent des difficultés d'organisation supplémentaire pour les familles et du temps de déplacement pour l'équipe pédagogique. Le CMD a actuellement atteint ses limites de développement et d'innovation pédagogique en raison des conditions bâtimentaires.

La volonté du plan de mandat est la **création d'un pôle public** situé dans le quartier Chatelain. Celui-ci comprendra la création d'un nouveau conservatoire regroupant l'ensemble des enseignements.

e) Un Conservatoire bien implanté dans son territoire et bassin de vie:



Provenance géographique des usagers:



III. D'UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT A L'AUTRE, BILAN

Le projet d'établissement 2015-2020 était constitué de fiches actions pour sa partie projection.

Objectifs	Réalisation
<u>1- Gestion- Accueil-Administration:</u> Mettre en place toute la logistique nécessaire à l'accueil et l'information des usagers, au suivi administratif et financier de la structure, et à l'organisation générale des cours.	Des avancés à poursuivre
<u>2- Formation instrumentale, Danse:</u> Organisation générale des cours instrumentaux et des cours de danse. Préparation, réalisation des cursus et des évaluations, suivi des élèves.	<ul style="list-style-type: none"> - Emploi du temps danse structuré et perenne. - Emploi du temps des pratiques collectives à poursuivre. - Cursus d'études et mode d'évaluation sur les 3 cycles à stabilisés - Suivi des élèves dans leur parcours à poursuivre sur Imuse.
<u>3- Formation Musicale:</u> Amener un complément à la formation instrumentale et à la pratique collective.	<ul style="list-style-type: none"> - Parcours découverte: réalisé. - Parcours personnalisé de l'élève en 2ème Cycle : réalisé. - Reflexion sur la FM. A poursuivre.
<u>4- Orchestres à l'École :</u> Mise en place de projets instrumentaux cordes, cuivres et percussions dans les écoles élémentaires de Sainte-Foy-lès-Lyon.	<ul style="list-style-type: none"> - OAE cordes : très bon fonctionnement et organisation en CM1 et CM2 - OAE cuivres et percussions : Classe de CM1 uniquement. A poursuivre
<u>5- Éveil et intervention en milieu scolaire:</u> Découverte sensorielle de la musique et de la danse.	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des cours éveil « musique et danse ». - Organisation des interventions en milieu scolaire basées sur les Aides aux Projets Artistiques (APA):réalisé. - Projet inter-écolen, chorale chante-école: réalisé.

	<ul style="list-style-type: none"> - Projet «voix» à l'échelle de la ville : réalisé. Opera pour enfants dans une école/an.
<p><u>6- Interventions extérieures:</u> Mise en place de projet d'intervention auprès de tout organisme de la commune en faisant la demande.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Intervention en crèches et auprès des personnes âgées: réalisées, à conforter et pérenniser dans les formats et volume horaire. - Travail avec l'institution Witowska: réalisé. - Travail en lien avec l'IME des Grapillons :ponctuellement
<p><u>7- CHAM (classes à Horaires Aménagés) :</u> Aménagement des horaires du collège afin de permettre aux élèves de suivre un enseignement musical intégré dans leurs horaires d'enseignement général.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des cours de musique au collège : réalisé - Participation aux ensembles de pratique collective du CMD : partiellement réalisé. A poursuivre. - Mise en place de spectacle commun à tous les élèves CHAM: réalisé
<p><u>8- Pratiques Collectives :</u> Aboutissement du travail individuel, la pratique collective permet à l'élève de réaliser en groupe ce qu'il apprend individuellement. Cette pratique ouvre à des répertoires, développe l'esprit d'ouverture et la capacité d'écoute des autres. Elle est un élément fort de motivation pour l'élève.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ensembles ponctuels autour de stylistiques particulières: réalisé - Propositions de pratiques dès le début et tout au long du parcours de formation: réalisé. - L'accueil des musiciens amateurs du territoire: réalisé. - La mise en place d'ateliers semestriels afin de faire une proposition plus large et plus répartie dans la semaine : réalisé - Grille d'évaluation des pratiques collectives: réalisé.
<p><u>9- Restitutions publiques, actions culturelles :</u> Proposer des possibilités de prestations publiques, en lien ou non avec des partenaires extérieurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les contenus des heures musicales: réalisé - Elargissement des types de formule de concerts et des lieux : réalisé
<p><u>10- Pole ressource/ Lieu ressource :</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter la circulation de l'information l'échelle du réseau SOL: partiellement réalisé. Moyens de communication et diffusion de l'information à développer.
<p><u>11- Partenaires et réseaux:</u> Mettre en place une organisation permettant d'être présent et force de proposition dans les différentes instances représentatives de la profession.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Être lieu ressource de formation et de pratiques musicales en amateur permettant l'accompagnement et/ou l'orientation des publics du sud-ouest lyonnais: réalisé. - Travail en réseau des écoles du réseau SOL: réalisé.
<p><u>12- Actions de créations :</u> Conforter l'image du CMD et la démarche pédagogique par un événement ou un spectacle musical croisé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un spectacle de création tous les 2 ou 3 ans : réalisé (Michel Legrand)

IV. PERSPECTIVES, LE NOUVEAU PROJET

- En préambule

La pandémie de la COVID 19 et les différentes décisions gouvernementales dont le confinement total de mars 2020 ont profondément bouleversé certains usages. Les outils numériques parfois peu utilisés par les enseignants sont devenus des incontournables durant les différentes situations de cours.

Le lien pédagogique a dû être parfois maintenu totalement à distance avec des cours en visio, envoi et analyse d'enregistrements, création de padlet, etc... Des outils numériques jusqu'alors peu ou pas utilisés dans l'enseignement artistique sont devenus des supports pédagogiques utilisés même hors confinement. A l'époque où le monde devient de plus en plus connecté et où le numérique est présent au quotidien dans nos vies, il convient alors de s'interroger sur ces nouvelles technologies, leur bien-fondé et la pertinence de leur utilisation. Pour qui ? Pourquoi ? Pour quoi faire ? Quand ?

Cette entrée dans l'ère numérique nécessite un bâtiment connecté, des outils à disposition dans les salles de cours et des enseignants formés. Elle pose toutefois la question de la fracture numérique bien présente dans notre société.

- Éléments d'analyse pour la réalisation du nouveau projet

Le contexte réglementaire évolue et les différents textes cadres pédagogiques comme le Schéma National d'Orientation Pédagogique (SNOP) et critères de classement sont actuellement en cours d'élaboration, ils devraient paraître d'ici à la fin de l'année 2022.

Le Schéma métropolitain des enseignements artistiques est quant à lui dans une phase de synthèse des propositions émergeant des différents groupes de travail. L'arbitrage sera acté également d'ici la fin de l'année 2022.

Les grands axes du schéma métropolitain sont:

- Développer la culture comme levier d'inclusion sociale, notamment à travers l'éducation artistique et culturelle
- Structurer une filière culturelle avec professionnalisation et accompagnement des acteurs, la rendre plus résistante et plus résiliente
- « Faire territoire » en garantissant un maillage territorial de l'offre culturelle et en participant à la construction d'un récit commun pour les habitants
- Enjeu transversal Développer l'éco-responsabilité
- Enjeu transversal L'égalité entre les femmes et les hommes dans le secteur culturel

Un projet politique culturel de la ville précisé autour des axes suivants:

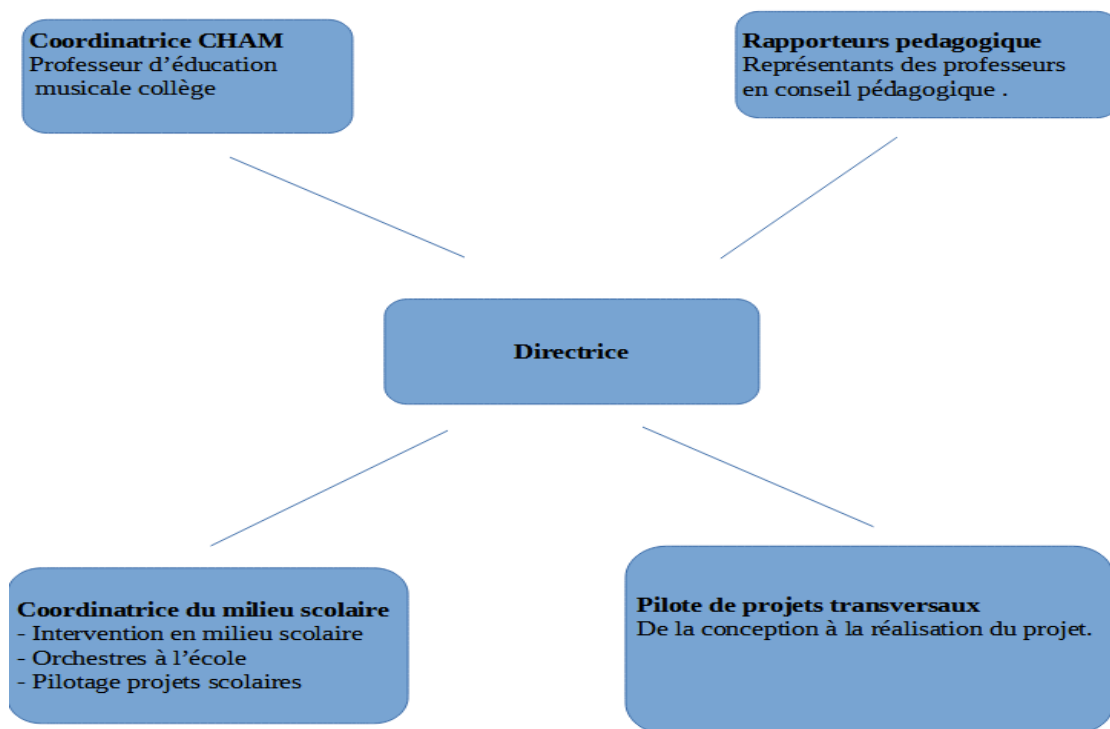
- créer un 2ème cycle en danse classique au CMD- élargir les propositions esthétiques en danse
- aller à la rencontre de nouveaux publics en développant une classe de Musique Assistée par Ordinateur (MAO)
- renforcer la pratique artistique dans les structures communales et sur tous les âges de la vie
- faire rayonner la ville et le conservatoire à travers les projets portés par le CMD
- le théâtre comme nouveau champ disciplinaire au sein du CMD
- renforcer les actions partenariales et le rayonnement du conservatoire avec les institutions culturelles du territoire et de la Métropole

A – AXES DE DÉVELOPPEMENT A COURT TERME

a) Un nouvel organigramme pour le Conservatoire: équipe pédagogique, une clarification des rôles de chacun

La structuration proposée ci-dessous permet une organisation adaptée et rationalisée quant aux ressources et moyens humains. Elle fluidifie le management avec une répartition et définition des rôles de chacun.

Organigramme fonctionnel depuis la rentrée 2021 :



b) Un conservatoire connecté

➤ dans sa communication:

Réalisé depuis 2021

- renouvellement des visuels (plaquette d'information générale et plaquette CHAM) : réalisé
- Site internet du CMD: réalisé en décembre 2021
- rendre le site internet plus interactif et dynamique (photos, vidéos): à réaliser

➤ en direction des usagers:

Réalisé depuis 2022, amélioration de l'outil numérique métier I Muse :

- création de l'espace personnel usagers pour payer et se réinscrire en ligne
- centralisation et suivi des parcours d'élève et du parc locatif d'instrument

A poursuivre:

- organisation du traitement des absences par l'équipe administrative
- élargir l'exploitation du logiciel I Muse pour les enseignants

➤ dans sa pédagogie:

La pandémie de la COVID 19 et ses confinements ont conduit chaque professeur à s'adapter à cette situation inédite en utilisant des outils numériques peu ou pas du tout maniés jusqu'alors. Principaux outils utilisés: visio ,enregistrements ,vidéo ,création de Padlet ,etc..

Cette période semble avoir accéléré ce qui était sans doute en germe dans notre société:

l'utilisation des outils numériques dans de nombreuses activités de notre quotidien professionnel ou de loisir. Force est de constater qu'une grande majorité des élèves sont à l'aise avec ces outils. La question à laquelle il nous faudra répondre est: quel est l'intérêt des outils numérique dans la transmission de l'enseignement artistique?

La transmission de la musique et de la danse reste et restera un apprentissage par l'oralité, la rencontre avec les professeurs, l'échange humain. Pour autant ces outils ne peuvent-ils pas venir en soutien ou complément du temps de face-à-face pédagogique ?

Les outils numériques peuvent-ils être source de développement des compétences artistiques pour des futurs amateurs?

Plan d'actions:

- établir un diagnostic des utilisations des outils numériques des enseignants, post confinement
- organiser une journée partage d'expérience avec d'autres enseignants appuyant ou complétant leur pédagogie avec des outils numériques
- transposer « la classe.com » à l'établissement
- nommer un référent numérique

c) La place de l'Éducation Artistique et Culturelle, un accès à la musique à tous les âges de la vie

L'éducation artistique et culturelle est un levier de la démocratisation culturelle indéniable.

Le CMD intervient sur de très nombreux équipements communaux et scolaires:

- crèches
- écoles primaires et maternelles
- Orchestre à l'École cordes à l'école Paul Fabre
- Orchestre à l'École cuivres et percussions à l'école de la Plaine
- Opéra pour enfants
- Résidence pour personnes âgées au Clos Beausoleil

La volonté politique des élus de la ville de Sainte-Foy-lès-Lyon est un renforcement des moyens du Conservatoire sur les équipements communaux, de la petite enfance à l'âge avancé.

Réalisé à la rentrée 2022:

- augmentation des heures d'intervention dans les structures petite enfance
- pérennisation du projet opéra pour enfant débuté en 2021-2022 à l'école de la Gravière
- continuité de la chorale à la résidence pour personnes âgées du clos beau soleil

Actions à venir :

- étudier la création d'un chœur-école
- poursuivre le développement de l'orchestre à l'école de la Plaine avec les CM2
- proposer un projet fédérateur iner-ecole en biennale émanant de l'équipe des intervenants en milieu scolaire

d) Un cursus d'études clarifié:

De l'éveil à la pratique en amateur à tout âge, les différents cursus d'études et parcours différenciés doivent être conformes au Schéma National d'Orientation Pédagogique. Pour le CMD il s'agit de replacer la pratique collective au centre des enseignements.

Source d'épanouissement et de motivation pour les élèves, la pratique collective est une plus-value des conservatoires. Intégrée dans les projets d'action culturelle elle contribue fortement au rayonnement de l'établissement et à l'animation culturelle du territoire. Les projets transversaux et inter-disciplinaires doivent rester la clef de voûte de ceux-ci.

Mise en œuvre du parcours d'études musicales – rentrée 2021

- éveil 1 musique et danse
- éveil 2 musique et/ou danse
- initiation musique, le parcours découverte: construit autour d'un cours collectif et de la découverte de 11 instruments.
- Le 1^{er} cycle menant à l'attestation d'Études Musicales (AEM)
- Le 2^{ème} cycle menant au Brevet d'Études Musicales (BEM)
- Le 3^{ème} cycle de formation à la pratique en amateur menant au Certificat d'Études Musicales (CEM)
- L'accueil des adultes au CMD:

Si les adultes ont bien leur place dans les conservatoires, nous nous devons de les accueillir dans de bonnes conditions. L'inscription prend en compte le projet de l'adulte et la capacité du CMD à y répondre.

- Le parcours libre: permet de participer à toutes les pratiques collectives avec un soutien instrumental
- Le parcours projet: construit en fonction du projet particulier d'un élève ou d'un adulte, il est modulaire.
- Le parcours adapté: il s'agit d'accueillir de manière adaptée toute personne en situation de handicap. Ce parcours se construit au cas par cas en fonction du projet de l'élève ou de l'adulte et en fonction des ressources pédagogiques et bâtimementaires.

Actions à venir:

- poursuivre l'information et la communication auprès des familles et usagers. Site internet, réunion d'information spécifique,...
- consigner les parcours et cursus d'études dans un règlement des études

e) Un projet pédagogique CHAM collège repensé

Il s'agit de consolider et d'améliorer l'offre des pratiques musicales mais aussi le recrutement des élèves afin que les classes à horaires aménagés deviennent un vecteur de réussite scolaire et d'épanouissement tout au long de leur adolescence. Il s'agit de:

- réussir le recrutement et l'accueil des élèves débutants
- s'appuyer sur la diffusion pour entretenir la motivation des élèves
- créer un sentiment d'appartenance et de cohésion de groupe grâce à la pratique collective
- réussir la cohabitation entre les élèves débutants et les élèves déjà en parcours d'études musicales
- faire résonner la musique au collège, la CHAM comme plus-value pour le collège
- tisser des passerelles pour susciter l'envie de poursuivre après le parcours CHAM au CMD
- susciter l'envie de poursuivre la musique durant les années lycée

Réalisé depuis la rentrée 2021:

- élargissement de la communication du dispositif CHAM
- informer les élèves des parcours musicaux après la 3ème, au CMD ou au lycée
- tests d'entrée et de motivation des candidats
- création d'une semaine de concerts pour le public scolaire fidésien (2022)
- Actions à poursuivre et à développer.

f) Le développement de la danse avec la création d'un deuxième cycle en danse classique

L'absence de 2ème cycle diplômant en danse classique créait une fuite des élèves vers le Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon.

Réalisé à la rentrée 2022 :

- travaux dans le studio de danse
- création des deux premières années du 2ème cycle en danse menant au Brevet d'Études Chorégraphiques.
- création de modules de culture chorégraphique
- information aux usagers et aux fidésiens (site internet du CMD, Mosaïque,...)

Actions à venir:

- poursuivre le développement sur les 2 années supplémentaires
- générer des projets avec artistes chorégraphiques invités
- développer des projets transversaux de plus grande envergure
- élargir les propositions d'esthétique dans le cursus
- se doter de moyens humains supplémentaire pour finaliser le cycle

g) Le développement des arts numériques comme nouvelle pratique artistique, la Musique Assistée par Ordinateur

L'enseignement artistique doit être en phase avec les évolutions du spectacle vivant. Pour préparer les musiciens amateurs ou pré-professionnels de demain, il convient, sans être iconoclaste, de faire évoluer, d'adapter ou créer de nouvelles pratiques dans nos conservatoires.

Le CMD souhaite développer les arts numériques pour:

- accueillir un nouveau public
- apprendre la musique différemment
- compléter la formation des élèves en cursus d'études
- proposer des actions culturelles pluridisciplinaires

Réalisé à la rentrée 2022:

- ouverture d'un niveau en MAO
- investissement en matériel pour l'ouverture de la classe (ordinateurs, casques, claviers,...)
- information aux usagers et aux fidésiens (site internet du CMD, Mosaïque,...)

Actions à venir:

- créer un deuxième niveau en MAO
- se doter de moyens humains supplémentaires pour le développement de cette nouvelle discipline

h) Réflexion pédagogique sur la Formation Musicale

La Formation Musicale occupe une place importante dans le cursus d'apprentissage d'un musicien. Il convient, comme dans toute activité pédagogique, de réinterroger périodiquement sa nature, ses contenus, ses objectifs, sa dynamique pédagogique et son lien avec la pratique individuelle et collective. Quelle place donner au corps, à la voix, à la place de l'instrument dans le cours de FM, à la MAO ?

Plan d'Actions:

- organiser un groupe de réflexion sur le sujet de la FM
- prendre en compte l'existant pour une 1ère mise en œuvre. Projeter son évolution dans un futur bâtiment.
- informer les familles des changements
- faire un bilan annuel des changements

i) Le renforcement de l'attractivité de Sainte-Foy-lès-Lyon à travers un nouveau bâtiment

La création d'un nouveau bâtiment est un axe central de développement du projet d'établissement 2022-2027. La perspective de la création d'un pôle public et d'un nouveau conservatoire ouvre de nouvelles perspectives qu'il convient dès aujourd'hui d'aborder. Comment enseignerons-nous demain? Pour quel public? Dans quels formats?

Réalisé à la rentrée 2022:

- diagnostic des besoins en salles de cours et bureaux pour l'administration.

Actions à venir:

- visiter d'autres conservatoires sur le territoire national
- organiser des groupes de travail avec les équipes enseignantes et administrative du CMD pour avoir une projection fine de l'établissement et de l'enseignement de demain

B – AXES DE DÉVELOPPEMENT A LONG TERME

a) Le théâtre comme nouveau champs disciplinaire

La volonté de la ville est l'ouverture d'une classe de théâtre au CMD. A ce jour, il semble opportun de se référer au prochain Schéma National d'Orientation Pédagogique qui devrait paraître à l'horizon 2023 pour se projeter de manière objective sur l'ouverture de cette nouvelle discipline.

b) Un plan handicap décliné à l'échelle du Conservatoire

Les établissements d'enseignements artistiques doivent se donner les moyens de pouvoir accueillir tous les publics dont le public empêché. Jusqu'à présent le CMD a été sur une démarche d'adaptation au cas par cas. À titre d'exemple:

- cours régulier à une résidente du centre Odette Witkowska en piano
- projet inter-établissements avec le centre Witkowska et l'IME
- chorale à la résidence pour personnes âgées, le clos beau soleil

Réalisé depuis 2021:

- création d'un parcours adapté inscrit dans le cursus d'études

Actions à venir:

- former les professeurs aux différentes pathologies (DYS, spectre autistique,...)
- se doter d'outils pour adapter l'enseignement
- nommer un référent handicap

Le frein majeur du développement de l'enseignement artistique pour le public en situation de handicap physique reste actuellement les conditions d'accueil dans les différents bâtiments. Ce point sera résolu dans le nouveau conservatoire.

c) Un apprentissage de la musique par le collectif:

Une expérience de 2 ans a été menée dans les années antérieures sous l'appellation «A'croche». Ce style de dispositif «innovant» permet aux jeunes élèves une entrée en musique dynamique par le collectif. Il peut prendre des formes variées avec des contenus pédagogiques menant à des objectifs similaires que les cursus «traditionnels». -Ces entrées en musique nécessitent des salles spacieuses.

C- UNE AMBITION DE RAYONNEMENT RENOUVELÉE ET A POURSUIVRE

a) Maillage et rayonnement sur la commune

Il convient ici de réaffirmer la contribution du CMD à l'animation culturelle de la ville.

Plan d'actions:

- travailler en synergie avec les partenaires et autres services de la ville
- développer ou renforcer des projets avec les différents acteurs locaux du bassin de vie
- diversifier les lieux de diffusion pour diversifier les publics

b) Sur le bassin de vie et la Métropole

Il s'agit de réaffirmer le souhait d'actions communes et de favoriser le parcours et la mobilité des élèves tout au long de leur apprentissage.

Plan d'actions:

- initier des partenariats avec le Conservatoire à Rayonnement Régional ou Conservatoire National Supérieur de Musique et Danse de Lyon
- imaginer des temps musicaux ou chorégraphiques partagés avec les conservatoires de la Métropole
- poursuivre et développer les actions de projets et de formation avec le réseau SOL

c) Rayonner grâce au lien avec le spectacle vivant

La rencontre avec les artistes est toujours une grande source d'inspiration et de motivation pour les élèves et l'équipe du Conservatoire.

Plan d'actions:

- inscrire dans l'action culturelle du CMD des projets avec artistes invité
- inscrire un concert des professeurs dans l'action culturelle du CMD ou de la saison culturelle de la ville

d) Un rayonnement à l'international

Les années de COVID n'ont pas entamé la motivation d'échange avec Limburg. Il conviendra de relancer la dynamique antérieure.

CONCLUSION

Le Conservatoire de Musique et de Danse de Sainte-Foy-lès-Lyon, en étant classé et labellisé par l'État, a un rôle particulier à jouer dans le bassin de vie de l'ouest lyonnais en matière de parcours de formation artistique. Le nouveau projet d'établissement s'inscrit dans une continuité de développement culturel sur le territoire. Il s'agit d'offrir au public et à tous les âges de la vie, des pratiques riches et épanouissantes. Enrichir et moderniser la pédagogie artistique, l'ouvrir au plus grand nombre avec enthousiasme, exigence et esprit d'ouverture tels sont les vecteurs de ce projet d'établissement.

Le conservatoire porte déjà avec force et dynamisme plusieurs axes de développement décrits dans ce document. La perspective de la création d'un nouveau bâtiment permettra la concrétisation et la valorisation des activités du conservatoire toujours au service du public.